

terdit contre cette feuille devenue pour les âmes un danger manifeste.

Ce n'est pas, nos très chers frères, d'un devoir aussi pénible qu'il s'agit aujourd'hui ; mais nous ne pouvons pas laisser passer sans protestation le langage qu'un journal, publié dans votre ville, *l'Avenir du Nord*, vient de tenir, à plusieurs reprises, contre un membre vénéré de notre épiscopat.

Vous avez lu les articles dirigés contre Mgr l'archevêque de Saint-Boniface. Si, comme le dit son rédacteur, certains hommes s'en sont réjouis, nous sommes assuré, nos très chers frères, que vous en avez été, comme nous, péniblement impressionnés.

Sans doute, il y a des questions, surtout lorsqu'elles se trouvent mêlées à la politique, sur lesquelles on ne peut pas partager les opinions et les vues d'un évêque ; mais, au moins, doit-on observer à son égard, dans toute discussion, les lois du respect et de la courtoisie.

Pour nous, jamais nous ne permettrons que dans ce diocèse de Montréal on insulte un évêque impunément.

Mgr l'archevêque de Saint-Boniface a été, qui le niera ? le défenseur intrépide des droits des catholiques au Manitoba et au Nord-Ouest. Si les hommes au pouvoir, à raison des difficultés sans nombre qui leur furent suscitées et du fanatisme qui faisait rage autour d'eux, n'ont pas pu, comme ils l'affirment, accorder tout ce que Mgr l'archevêque réclamait au nom de la conscience et de la liberté, la conduite de celui-ci n'en a pas été moins digne de louange, digne aussi de l'admiration et de la sympathie universelle.

Le comparer à « un mousquetaire de Louis XIII égaré dans le XXe siècle » ; parler avec sarcasme de « l'intransigeance qui caractérise presque tous ses actes » ; publier ensuite, avec une joie triomphante, une lettre approbative où Sa Grandeur est ni plus ni moins accusée « d'une trahison complète de ses compatriotes et des catholiques de sa province en 1896 », c'est